

LE BULLETIN

MUNICIPAL
de Saint-Joseph-du-Lac

Printemps 2018

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Le conseil municipal souligne
les efforts de 10 élèves joséphois

p. 5

ACTIVITÉS DE LOISIRS

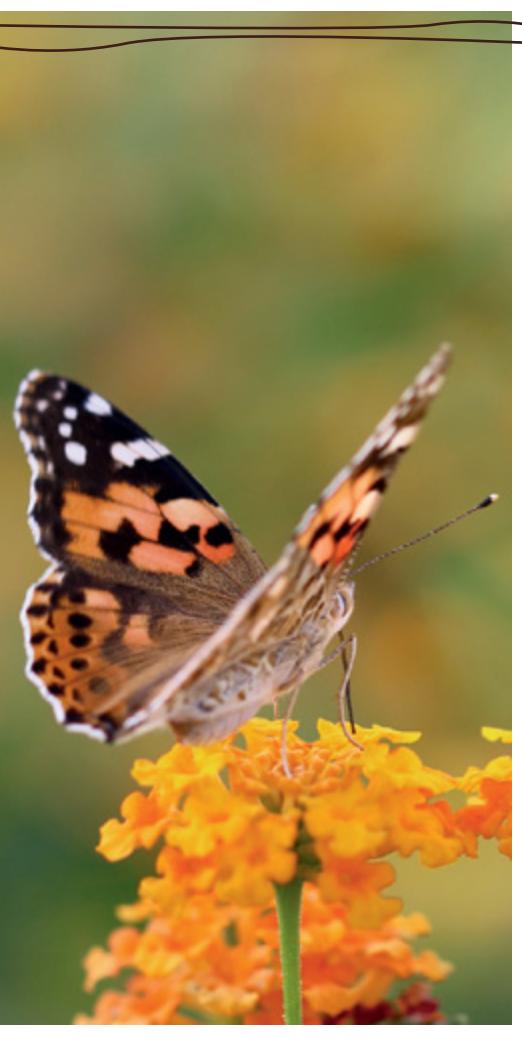
Inscription dès le 9 avril

p. 14



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Conseil municipal



Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 20 h le premier lundi de chaque mois à la salle municipale de l'hôtel de ville (1110, chemin Principal).

Réalisations du conseil	4
Environnement	8
Travaux publics.....	12
Urbanisme	12
Loisirs	13
Sécurité incendie	20
Messages municipaux.....	21
Babillard communautaire	22

**SUIVEZ-NOUS
SUR**
facebook

facebook.com/SaintJosephduLac



RÉGENT AUBERTIN | DISTRICT DE LA BAIE
raubertin@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité en sécurité publique et en mesures d'urgence
- **Vice-président :**
Comité horticole
Comité des loisirs, de la culture et du tourisme
- **Délégué au C.A. :**
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
Office régional d'habitation (ORH)



MARIE-JOSÉE ARCHETTO | DISTRICT DES SABLES
mjarchetto@sjdl.qc.ca

- **Présidente :**
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- **Vice-présidente :**
Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)



MICHEL THORN | DISTRICT DES COTEAUX
mthorn@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)
Comité sur l'eau de Saint-Joseph-du-Lac et Pointe-Calumet
Comité horticole
- **Vice-président :**
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
Comité consultatif d'urbanisme
Comité local du patrimoine (CLP)



NICOLAS VILLENEUVE | DISTRICT DU BERCEAU
nvilleneuve@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
Comité local du patrimoine (CLP)
- **Vice-président :**
Comité consultatif en environnement (CCE)
- **Délégué au C.A. :**
Comité consultatif agricole (CCA)
Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents



LOUIS-PHILIPPE MARINEAU | DISTRICT DU DOMAINE
lpmarineau@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité consultatif en environnement (CCE)
- **Vice-président :**
Comité sur l'eau de Saint-Joseph-du-Lac et Pointe-Calumet
- **Délégué au C.A. :**
Tricentriss
Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

MOT DU MAIRE BENOIT PROULX



bproulx@sjdl.qc.ca

- **Délégué au C.A. :**
Régie de police

Chers concitoyens et concitoyennes,

L'hiver est derrière nous, et voilà que le printemps arrive emmenant avec lui le retour des températures plus clémentes et des journées qui allongent. Le printemps, toutefois, se révèle aussi synonyme de fonte des neiges et de pluie qui, parfois, peuvent engendrer des conséquences graves dans les zones inondables. Certes, l'an dernier fut exceptionnel sur ce point, entraînant une vague d'inondations importantes au Québec et ici même, à Saint-Joseph-du-Lac.

Plan des mesures d'urgences

Bien qu'il soit improbable que chaque printemps soit aussi brutal que celui de l'an dernier, je tiens à prendre quelques instants pour assurer à chaque résident de Saint-Joseph-du-Lac que la Municipalité est prête à faire face à des situations urgentes, par exemple des inondations. En cas de crise, la Municipalité peut déployer son plan de mesures d'urgences, mis sur pied justement pour assurer la sécurité des résidents et pour limiter les dommages et dégâts pouvant être causés par des intempéries ou autres situations imprévues.

Vous et moi, j'en suis certain, espérons vivement que Dame Nature soit plus calme cette année et que le niveau des eaux du lac des Deux-Montagnes ne subisse pas de hausse draconienne. Sachez toutefois que nous surveillons la situation de près et qu'au besoin, nous agirons rapidement.

Nouveauté : un remboursement des frais annuels d'accès au parc national d'Oka!

Nous avons la chance d'être tout près de l'un des plus beaux parcs au Québec, le parc national d'Oka, qui regorge de sentiers pédestres, de ski de fond, de raquette et une foule d'activités de plein air garantissant d'excellents moments en famille. Pourquoi ne pas en profiter? Dans l'objectif d'encourager les saines habitudes de vie et la pratique du sport et du plein air, le conseil municipal a pris la décision de rembourser de 50 % le coût annuel de la Carte annuelle parc, donnant accès au parc national d'Oka. Pour vous prévaloir du remboursement, il vous faut remplir le formulaire de remboursement des frais de non-résidents, qui se trouve dans la section Loisirs de notre site internet. Le conseil municipal et moi sommes très fiers de cette mesure et espérons que vous en profiterez pleinement!

En terminant, je vous invite à poursuivre votre lecture de ce bulletin pour être au fait de tout ce que la Municipalité met de l'avant ce printemps pour vous, chers citoyens.

Bon printemps et bonne lecture!

Benoit Proulx
Maire

MOT DU CONSEILLER ALEXANDRE DUSSAULT

Chers concitoyens et concitoyennes,

Il me fait plaisir de m'adresser à vous pour une première fois par le biais de ce bulletin municipal. En premier lieu, je prendrai quelques instants pour vous entretenir sur mes motivations à œuvrer en politique, puis je détaillerai plus précisément certains projets que je compte mener sur les différents comités dont je m'occupe.

La famille au cœur de mes engagements

On me demande parfois pourquoi j'ai décidé de m'engager en politique. Pour moi, la réponse est simple et évidente : pour la famille. La mienne et la vôtre.

Êtant père de deux jeunes enfants, il est primordial pour moi de contribuer à concrétiser la vision qu'a le conseil municipal depuis quelques années de continuer à établir ici à Saint-Joseph-du-Lac une qualité de vie et un climat favorables à l'épanouissement des enfants et des familles. Oeuvrant en milieu scolaire, je constate chaque jour l'influence positive que peuvent avoir les adultes sur les enfants et les adolescents.

Journées de la persévérence scolaire

Dans le cadre des Journées de la persévérence scolaire, le conseil municipal a honoré le 5 mars dernier certains élèves faisant preuve d'une grande persévérence, et ce, à tous les niveaux scolaires.

En tant que délégué au conseil d'établissement de l'École du Grand-Pommier, je tiens à souligner les efforts d'élèves qui continuent à avoir leur réussite scolaire à cœur malgré certaines difficultés. Sachez que nous sommes fiers de vous et de votre cheminement! Je vous invite d'ailleurs à consulter les noms des élèves concernés dans les prochaines pages de ce bulletin.

Politique familiale et des aînés

Les valeurs que je vous ai énumérées ci-dessus ont motivé le conseil municipal à m'attribuer la présidence du Comité des loisirs, de la culture et du tourisme. Un des projets sur lesquels le comité se penchera dès ce printemps consiste en un politique familiale et des aînés, laquelle sera pensée par des élus, des employés municipaux, mais surtout par certains citoyens joséphois ayant manifesté leur désir de participer à son élaboration. J'ai très hâte de vous proposer le fruit de ce travail au printemps 2019.

En conclusion, j'aimerais vous inviter à consulter l'offre d'activités de loisirs de la Municipalité pour la session Printemps 2018. Sortez dans les parcs et profitez de nos beaux espaces!



DISTRICT DE LA VALLÉE
adussault@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité des loisirs, de la culture et du tourisme
- **Vice-président :**
Comité en sécurité publique et mesures d'urgence
- **Délégué au C.A. :**
Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école du Grand-Pommier

Alexandre Dussault
Conseiller du district de la Vallée

Réalisations du conseil

LE BUDGET 2018

En décembre dernier, le conseil municipal a adopté un budget équilibré de 8,2 M\$ pour l'exercice financier 2018. Les taux de taxe des catégories d'immeubles résidentiels, commerciaux et industriels ont augmenté d'un cent par tranche de 100 \$ d'évaluation par rapport à l'année 2017. Toutefois, en raison d'une diminution consentie sur la taxe liée au service d'égout, nous en arrivons, toutes catégories d'immeubles confondus, à une minime hausse de 1 % du compte de taxes moyen, taux demeurant en-deçà de l'inflation.

Lors de l'adoption du budget, le conseil municipal doit garder le cap sur les ressources financières disponibles et sur les projets prioritaires à réaliser, tout en ne sacrifiant aucunement la qualité des services offerts aux citoyens.

Quelques projets pour 2018

Au parc Paul-Yvon-Lauzon, la patinoire sera dotée ce printemps de sa toute nouvelle surface de Dek Hockey. Grâce à cette dernière, nous nous assurons dès la fonte des neiges que les installations demeurent accessibles toute l'année durant. Une nouveauté qui sera certainement bien appréciée! De plus, un nouveau parc sera construit dans le quartier des Jardins du Belvédère, afin que les enfants puissent bénéficier d'un nouvel espace de jeu et de socialisation. Des afficheurs de vitesse mobiles seront déployés dans la Municipalité afin de sensibiliser les automobilistes à leur vitesse et à les inciter à faire preuve de vigilance, particulièrement dans les zones écolières. Une somme importante sera par ailleurs dédiée à l'entretien et au pavage des rues.

Au final, le budget 2018 est équilibré et permet à l'administration municipale de continuer à offrir aux résidents les services de qualité auxquels ils ont droit, tout en continuant à investir dans les infrastructures présentes.

Répartition des revenus et des dépenses

REVENUS		
Taxes municipales	5 114 875 \$	62 %
Compensation services municipaux	1 827 137 \$	22 %
Paiement tenant lieu de taxes	86 595 \$	1 %
Services rendus	516 246 \$	6 %
Recettes de sources locales	471 590 \$	6 %
Revenus de transferts	226 595 \$	3 %
TOTAL	8 243 038 \$	
DÉPENSES		
Administration générale	1 260 316 \$	15 %
Sécurité publique	1 789 568 \$	22 %
Transport	1 529 279 \$	19 %
Hygiène du milieu	1 568 124 \$	19 %
Santé et bien-être	52 954 \$	1 %
Urbanisme	374 377 \$	4 %
Loisirs et culture	857 764 \$	10 %
Service de la dette, amortissements et affectations	810 656 \$	10 %
TOTAL	8 243 038 \$	

UNE POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS EN COURS D'ÉLABORATION!

Ce printemps, un comité formé d'élus, d'employés municipaux et de citoyens entament un grand travail afin d'élaborer, d'ici le printemps 2019, une Politique familiale et des aînés de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac.

Le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx, explique : « Le conseil municipal et moi souhaitons mettre en œuvre une politique qui améliorera les services aux familles, aux aînés et aux adolescents joséphois. De ce fait, il nous semble naturel que les citoyens fassent partie intégrante du développement du contenu de cette politique. Je remercie chaudement chaque personne ayant signifié son intérêt à participer à ce beau projet ! »



Debout : Régent Aubertin, conseiller municipal; Claude Laurin, membre; Valérie Fournier, membre; Alexandre Dussault, conseiller municipal; Catherine Crewe, membre suppléante; Valérie Lalonde, directrice des Loisirs, Johane Michaud, agente de liaison, CISSS des Laurentides; Gérard Lauzon, membre.

Assis : Véronique Vigeant, membre; Catherine Gaudry, membre; Claire Dupont, membre; Isabelle Saint-Jean, membre; Louise Lapointe, chargée de projet.



PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE : DES EFFORTS SOULIGNÉS

Dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire, le conseil municipal a tenu à souligner, lors de la séance du 5 mars dernier, le parcours scolaire d'élèves provenant des établissements que fréquentent les Joséphois :

- Makayla Donnelly-Provençal, École du Grand-Pommier
- Olivia Dupont, École du Grand-Pommier
- Justin Bélisle, École du Grand-Pommier
- Annabelle Vitulli, École Rose-des-Vents
- Jade Lévesque, École du Grand-Pommier
- Tommy Desjardins, École du Grand-Pommier
- Mahya Nichols-Roy, École du Grand-Pommier
- Mathias Périsset, Polyvalente Deux-Montagnes
- Maude Vincent, École Rose-des-Vents

Ces jeunes élèves continuent d'avancer et de cheminer dans leurs études malgré certaines embûches qui se sont dressées devant eux. Armés de leur courage et de leur volonté, ils persévèrent. C'est pourquoi le conseil municipal a tenu à les féliciter en leur remettant un certificat de persévérance scolaire. Le maire Benoit Proulx s'est adressé à eux au nom de tous les membres du conseil : « Chers persévérateurs, vous êtes de véritables inspirations pour nous comme pour vos camarades de classe. Vous ne lâchez pas et vous faites preuve d'une détermination hors du commun. Le conseil et moi sommes très fiers de vous et nous vous souhaitons de poursuivre vos rêves. Vous avez les moyens de vos ambitions ! »

Réalisations du conseil

AU PARC D'OKA... POURQUOI PAS?

Le conseil municipal est heureux d'annoncer que les joséphois bénéficient désormais d'un remboursement de 50 % du coût de la « Carte annuelle Parc » donnant accès au Parc national d'Oka. Cette mesure a été entérinée le 11 décembre dernier lors du dépôt du budget 2018 en séance extraordinaire du conseil municipal.

« Nous avons la chance d'être situés tout près de l'un des plus beaux parcs nationaux du Québec, soit le Parc national d'Oka. Comme l'activité physique et les saines habitudes de vie figurent à la liste des valeurs joséphaises, je suis fier d'offrir aux résidents l'occasion de pouvoir profiter des joies de la nature et des sports extérieurs de ce parc, et ce, à moindre coût. J'invite tous les résidents à profiter de cette nouvelle mesure et à aller jouer dehors! », de dire le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx.

Comment faire pour se prévaloir du remboursement?

Le coût de la « carte annuelle Parc » est de 42,50 \$ pour les 18 ans et plus, alors qu'elle est gratuite pour les 17 ans et moins.

Pour être admissibles au remboursement, les demandeurs doivent en premier lieu débourser le montant total de l'achat de la « Carte annuelle Parc », puis envoyer le Formulaire de remboursement des frais de non-résidents dûment rempli, accompagné des pièces justificatives requises, à la Municipalité au plus tard le 1^{er} novembre de l'année au cours de laquelle les frais ont été encourus. Le remboursement sera effectué au cours du mois de décembre suivant. Ainsi, un adulte qui achète sa passe en janvier 2018 recevra son remboursement au courant du mois de décembre 2018.

Notez que toute carte achetée avant le 1^{er} janvier 2018 n'est pas admissible au remboursement et que les frais liés au stationnement des véhicules ou à la location d'équipement sur place ne seront pas remboursés.



UNE TRADITION SE POURSUIT : LA JOURNÉE CHOCOLAT CHAUD NOUS RÉUNIT!

Le 3 février dernier se déroulait la traditionnelle Journée chocolat chaud de la Municipalité. L'après-midi a été fort apprécié des quelque 250 personnes qui y ont participé. Calèche, feu de joie, animation, jeux gonflables et patinage libre étaient à l'honneur! Des membres du conseil municipal ont servi chocolat chaud, café et bouillon de poulet aux festivaliers qui souhaitaient se réchauffer un peu. Des producteurs locaux se sont aussi rendus sur place afin de faire découvrir aux Joséphois certains produits hivernaux. Tout un succès! À l'année prochaine.



UN CONCOURS DE PHOTOS 2018 SOUS LE SIGNE DU CHANGEMENT

THÈME 2018 : « ON JOUE DEHORS À SAINT-JOSEPH-DU-LAC! »

Dans le cadre de la 6^e édition du concours de photos, le conseil municipal a choisi de mettre de l'avant le thème « On joue dehors à Saint-Joseph-du-Lac! ». De ce fait, les photographes amateurs et/ou professionnels sont invités à soumettre des photos mettant en scène des personnes – ou, pourquoi pas, des animaux! – profitant des joies de la nature dans notre belle municipalité au décor enchanteur.

Un concours photo sur Instagram...

Pour une première fois, les photographes désirant soumettre des clichés pourront le faire à l'aide de l'application Instagram, directement à partir de leur téléphone portable. Attention! Pour participer de cette façon, vous devez absolument lier chacune des vos photos participantes au compte de la Municipalité, soit @municipalitesjdl, en prenant soin d'inclure dans la description de la photo le mot-clé #concoursphotoSJDL. Conservez la photo, car si vous gagnez, la Municipalité vous demandera de fournir la photo en haute résolution.

...et sur le site internet de la Municipalité au www.sjdl.qc.ca

Il est toutefois important de noter qu'il sera toujours possible d'envoyer vos clichés à l'aide du formulaire situé dans la section Concours du site internet www.sjdl.qc.ca ou directement à l'adresse communication@sjdl.qc.ca.

Deux catégories de participants

Pour une première fois, le Concours de photo sera divisé selon deux catégories de participants :

- 1- 12 à 18 ans;
- 2- 18 ans et plus.

Gagnants et attribution des prix

Douze photos gagnantes, puisées dans les deux catégories mentionnées ci-dessus, seront sélectionnées afin de figurer dans le calendrier 2019 de la Municipalité. Les gagnants recevront, en début d'année 2019, une copie imprimée et encadrée de leur cliché. Un grand prix de 125 \$ sera accordé par catégorie.

Critères d'admissibilité

- Le concours est ouvert aux résidents, visiteurs et amoureux de Saint-Joseph-du-Lac
- Les photographes doivent être âgés de 12 ans et plus
- Les photos soumises au concours doivent avoir été prises sur le territoire de Saint-Joseph-du-Lac
- Le poids des photos soumises doit être supérieur à 2 mo
- Les photos doivent être prises en format horizontal

COMMENT PARTICIPER?

1 Par Instagram

- Abonnez-vous au compte municipalitesjdl
- Liez vos photos au compte de la Municipalité en utilisant @municipalitesjdl
- Indiquez dans la description de la photo le mot-clé #concoursphotoSJDL et indiquez l'âge du photographe

2 Par le site internet

- Remplissez le formulaire de participation au sjdl.qc.ca/concours
- Envoyez vos photos à l'aide du formulaire ou encore avec le site de transfert gratuit We Transfer si ces dernières sont trop lourdes

3 Par courriel

- Envoyez simplement vos photos avec leur titre et l'âge du participant à l'adresse courriel communication@sjdl.qc.ca en indiquant « Concours photo 2018 » dans l'objet en titre de votre courriel

Date limite de participation

31 octobre 2018

Tous les détails au www.sjdl.qc.ca ou à l'adresse courriel suivante : communication@sjdl.qc.ca.





ÉCOCENTRE

450 623-1072
4085, chemin d'Oka

NOUVEL HORAIRE!

**DÈS LE 1^{ER} AVRIL,
L'ÉCOCENTRE SERA
OUVERT TOUS LES
SAMEDIS DE 9 H À 16 H
ET TOUS LES MERCREDIS
DE 15 H À 19 H!**

L'Écocentre est un centre de récupération des matières résiduelles offrant aux citoyens un endroit où se départir gratuitement et de manière responsable de leurs produits de consommation et de leurs matériaux afin que ces derniers soient recyclés, réutilisés ou valorisés.

Fonctionnement de l'Écocentre

- Identifiez clairement tout contenu qui n'est pas dans son contenant original
- Réduisez le poids et le volume des résidus volumineux en les coupant en morceaux
- Triez vos matières afin de faciliter le déchargement
- Présentez une preuve de résidence
- Déchargez vous-même vos matières en suivant les indications sur place
- Soyez respectueux et courtois!!!

Pour consulter la liste des matières acceptées ou refusées à l'Écocentre, rendez-vous sur le site internet : www.sjdl.qc.ca, section Services municipaux>Écocentre.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS RECYCLABLES 24 AVRIL PROCHAIN

Vous avez des meubles en mauvais état dont vous souhaitez vous départir, ou encore des accessoires désuets ou brisés comme des toilettes, chauffe-eau ou lavabos?

Il est temps de vous en débarrasser lors de la collecte des encombrants recyclables. Cette collecte vise spécifiquement les matières trop volumineuses qui n'entrent pas dans le bac bleu et que vous n'êtes pas en mesure de transporter jusqu'à l'Écocentre. Dans l'objectif d'éviter l'enfouissement, vos encombrants recyclables seront acheminés vers un centre de tri qui s'occupera de les valoriser.

Placez vos matières en bordure de rue après 19 h la veille de la collecte ou encore avant 7 h le matin même de la collecte.

LA CRISE DU RECYCLAGE : TRICENTRIS FAIT LE POINT

Récemment, de nombreux articles et reportages ont émergé dans les médias en lien avec la « crise du recyclage », faisant le portrait d'une situation selon laquelle les centres de tri sont aux prises avec leurs matières devenues invendables dans le marché chinois. Tricentrism, le centre de tri vers lequel sont acheminées les matières recyclables de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, a tenu à rectifier certains faits dans le cadre d'un article rédigé dans leur infolettre, dont voici certains extraits :

« Lors d'un reportage diffusé à Radio-Canada le 24 janvier dernier, la lumière a enfin été ajustée. Ce ne sont effectivement pas les 27 centres de tri du Québec qui n'arrivent pas à écouler leurs matières mais seulement certains d'entre eux. Tricentrism ne compte pas parmi ces derniers! »

DEUX MYTHES À DÉMYSTIFIER CONCERNANT LE RECYCLAGE

Malheureusement, cette série de reportages a suffi pour semer le doute quant à l'efficacité même de l'industrie du recyclage dans l'esprit de bien des gens. Des questionnements sur l'enfouissement de matières recyclables ont suffi à ébranler les citoyens et à créer une véritable crise de confiance. Nous avons donc pensé revenir sur certains commentaires que nous avons entendus et sur certains mythes, dans l'objectif de prouver que le recyclage s'en va bel et bien... au recyclage! »

COMMENTAIRE 1 :

Il n'est pas nécessaire de trier mes matières; tout aboutira au dépotoir de toute façon!

RÉFUTATION : Depuis le début de ses opérations, Tricentrism a traité et récupéré plus de **2 millions de tonnes de matières recyclables**, les détournant ainsi du site d'enfouissement! Ce nombre augmente jour après jour. Qu'on se le tienne pour dit, les matières recyclables ne sont pas enfouies; elles ont une valeur. Elles sont achetées par des recycleurs pour être transformées en différents produits.

Chez Tricentrism, ce sont **250 personnes qui travaillent tous les jours** à trier le fruit de la collecte sélective afin, justement, de s'assurer de donner une deuxième vie à ces matières. Il n'est tout simplement pas dans nos gènes d'enfouir. Si une matière n'est pas en demande sur le marché, nous préférons payer pour l'entreposer en attendant.

COMMENTAIRE 2 :

Il est inconcevable que les matières recyclées d'ici ne soient pas revenues à des recycleurs locaux... vendre en Asie, ça n'a pas de sens!

RÉFUTATION : En réalité, dans le marché actuel, ce n'est ni un choix, ni une option : c'est une obligation. Comme il n'y a pratiquement plus de papier journal en circulation, les ballots de fibres mixtes qui en découlent ne trouvent preneur qu'en Asie. **Avec tout ce qu'on achète qui provient des pays d'Asie, il est normal que notre matière y soit en grande demande** pour, entre autres, la fabrication de nouveaux emballages. Les fibres issues de nos bacs de récupération sont donc recyclées en matière première par une autre industrie et ça, c'est de l'économie circulaire à l'échelle mondiale! De plus, les ballots de fibres sont envoyés en Asie dans des paquebots ayant transporté les innombrables importations qui remplissent les tablettes de nos magasins et qui doivent, de toute façon, retourner à bon port.

Évidemment, Tricentrism préfère et opte pour des recycleurs locaux dès que c'est possible. **C'est le cas de toutes les autres matières comme le papier de bureau, le carton, le métal, le PET et le HDPE qui sont tous vendus au Québec.** Les autres plastiques sont envoyés en Ontario et aux États-Unis et le verre est transformé dans notre propre usine de micronisation.





DATES IMPORTANTES CE PRINTEMPS!

COLLECTE DE PNEUS

— lundi 30 avril

La collecte de pneus est l'occasion de vous assurer qu'on dispose de vos vieux pneus de manière responsable. En effet, en fin de vie utile, les vieux pneus deviennent une source de polluants bien néfastes pour l'environnement.

Bien que l'Écocentre accepte les vieux pneus, la Municipalité en fait la collecte une fois l'an, au printemps.

Placez vos vieux pneus, sans jante, en bordure de rue après 18 h la veille de la collecte ou avant 7 h le matin même.

VENTE-DÉBARRAS

— les 19 et 20 mai

Les ventes-débarras seront permises entre 9 h et 17 h le samedi 19 et le dimanche 20 mai.

Les ventes-débarras représentent un excellent moyen de donner une deuxième vie à des items qui ne vous servent plus mais qui pourraient enrichir la vie de vos voisins et concitoyens.

Notez qu'aucun affichage sur la voie publique n'est autorisé et qu'aucun objet ne doit être placé à moins de trois mètres des voies de circulation.

ARBRESSENCE

— de la mi-mai à la mi-octobre

Vous ne savez que faire de vos retailles de cèdre?

Arbressence se fera un plaisir de vous en débarrasser pour les revitaliser en huile essentielle de cèdre. Placez vos retailles de cèdre et vos petites branches en tas, dans des sacs ou des bacs accessibles à une remorque et contactez l'entreprise au 450 434-7512. Arbressence se rendra à votre adresse dans un délai de 48 heures. C'est gratuit, écologique et pratique!

DÉCHIQUETAGE DES BRANCHES

— à compter du 1^{er} mai

Le service de déchiquetage des branches est offert par la Municipalité de mai à novembre, sur inscription.

L'objectif du service de déchiquetage est d'aider les citoyens à se départir des branches coupées lors de l'entretien des terrains. Les branches ne doivent toutefois pas excéder 15 cm ou 6 pouces de diamètre, car la machinerie ne sera pas en mesure de les déchiqueter. Il en va de même pour les souches d'arbre. Les grosses branches de cèdre sont acceptées dans la mesure où elles sont dépouillées de leur feuillage.

Pour obtenir ce service, il est impératif de vous inscrire auprès du Service des travaux publics au plus tard le jeudi midi précédent l'opération de déchiquetage au 450 623-1072 poste 222.

Pour connaître les dates de déchiquetage des branches prévues au calendrier 2018, consultez le calendrier municipal ou rendez-vous au www.sjdl.qc.ca dans publications.

IMPORTANT :

Le service de déchiquetage des branches est gratuit pour la première tranche de 30 minutes (valide une fois par adresse par période de 30 jours). Des frais de 50 \$ sont applicables pour chaque tranche de 30 minutes supplémentaires. Il est important de savoir que le service ne peut être interrompu après un certain laps de temps, mais bien uniquement une fois que tout a été déchiqueté.



NETTOYAGE DES RANGS

— samedi 5 mai

La traditionnelle journée Nettoyage des rangs se déroulera le samedi 5 mai. Toute la population et les associations sont invitées à s'engager lors de cette journée qui vise à embellir et à assainir notre municipalité. Quelques heures suffisent et font toute une différence!

Le nettoyage des rangs se déroulera en matinée. Le départ se fera à l'hôtel de ville aux environs de 9 h. À midi, pour signaler la fin de l'activité, tous les participants sont invités à venir prendre café et collation à la Mairie. Quelques prix de participation seront tirés!

Suivez la page Facebook de la Municipalité au courant du mois d'avril pour connaître les détails de l'activité.

Ceux qui désirent mettre la main à la pâte peuvent signifier leur intérêt en écrivant à l'adresse environnement@sjdl.qc.ca, au plus tard le 27 avril à 12 h.

FONDS ÉCO IGA INSCRIPTION EN COURS!

— inscription en cours!

Fort d'un succès qui ne s'essouffle pas, le Fonds Éco IGA fête son 10^e anniversaire et reprend sa traditionnelle distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie et de composteurs domestiques.

Afin d'obtenir un baril ou un composteur au prix réduit de 30 \$, les citoyens doivent s'inscrire sur le site web du Jour de la Terre. **Les inscriptions s'échelonneront sur 3 périodes débutant le 28 février, le 21 mars et le 4 avril 2018, et se termineront 10 jours avant chaque date de distribution.** Quantités limitées!

ATTENTION!

Comme les quantités sont limitées, il vous faut donc vous inscrire au www.fondsecoiga.com.

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

— le 26 mai de 9 h à 13 h

Soyez des nôtres lors de la Journée de l'environnement – autrefois connue sous le nom Journée de l'arbre – au parc Paul-Yvon-Lauzon! Comme la tradition le veut, du compost sera distribué gratuitement aux résidents. Les propriétaires intéressés pourront aussi se procurer des vivaces, arbres ou arbustes afin d'embellir leur terrain.

Surveillez la page Facebook de la Municipalité ainsi que le bulletin municipal édition Été 2018 afin de connaître toute la programmation de cet événement environnemental tout à l'image de notre Municipalité!



Travaux publics

DOMMAGES OU BRIS LIÉS AUX OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

Si vous croyez que votre terrain a été endommagé lors des opérations de déneigement – ou encore que vous remarquez un bris matériel pouvant découler de ces opérations – vous êtes prié d'en aviser le plus rapidement possible le Service des travaux publics, soit en téléphonant au 450 623-1072 poste 222 ou en envoyant un courriel à l'adresse info@sjdl.qc.ca.

De cette façon, le Service se penchera sur la situation et pourra, à la suite de l'analyse des dossiers, déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à des réparations.

Merci de votre collaboration!



NETTOYAGE PRINTANIER

Vers la fin du mois d'avril, la Municipalité procédera au nettoyage printanier annuel. En somme, ces opérations visent à balayer les rues et les stationnements afin de retirer les petites pierres et débris s'étant accumulés au cours de l'hiver. Les opérations s'étendent habituellement sur une période d'environ deux semaines.

Afin de contribuer à l'embellissement de son quartier, chaque citoyen est appelé à nettoyer sa propre entrée en balayant les pierres et résidus jusqu'en bordure de rue avant le passage du balai mécanique. Il est important de ne pas faire de tas avec vos pierres, car la machinerie sera incapable de les récupérer.

Pour connaître les dates de passage du balai mécanique, consultez les canaux de communication de la Municipalité ou encore téléphonez au Service des travaux publics au 450 623-1072 poste 222

Urbanisme



INSTALLATION DE PISCINES

Vous projetez d'installer une piscine creusée ou hors terre pour les beaux jours?

Pour ce faire, l'obtention d'un certificat d'autorisation est nécessaire préalablement à l'installation ou le déplacement d'une piscine. Votre projet doit être conforme à la réglementation en vigueur quant à l'implantation et la sécurité, entre autres.

Pour vous procurer le certificat d'autorisation nécessaire à l'installation ou le déplacement d'une piscine creusée ou hors terre, consultez la section « Règlements municipaux » du site internet ou communiquez avec le Service de l'urbanisme de la Municipalité au 450 623-1072 poste 1. Il nous fera un grand plaisir de vous aider dans vos démarches!

Loisirs

DÉFI SANTÉ : UNE SEMAINE D'ACTIVITÉS GRATUITES!

p. 18



MODALITÉS D'INSCRIPTION

QUAND S'INSCRIRE ?



Du 9 au 15 avril 2018

De 8 h jusqu'à l'heure de fermeture des bureaux municipaux.

LES COURS DÉBUTENT LE 16 AVRIL 2018

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ APRÈS LE DÉBUT DES COURS, SOUS AUCUNE CONSIDÉRATION, SAUF SUR PRÉSENTATION D'UN BILLET MÉDICAL.

Si les cours sont annulés par la Municipalité, la totalité des coûts vous sera remboursée.

COMMENT S'INSCRIRE?

En ligne

- Rendez-vous dans la section « Loisirs » du www.sjdl.qc.ca et cliquez sur « Inscription en ligne ». Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran pour vous connecter à votre compte Sport-Plus et vous inscrire aux activités de loisir. Si vous n'avez pas de compte, cliquez sur « Créez mon dossier famille ou membre » afin de vous en créer un.
- Si vous avez déjà procédé à une inscription, mais que vous n'avez pas de code d'utilisateur, contactez le Service des loisirs afin d'en obtenir un.

En personne

- Pour accélérer le processus d'inscription sur place, créez votre compte Sport-Plus en ligne avant de vous présenter à nos bureaux.

Inscriptions des non-résidents

- Un frais de 50 % supplémentaire du coût de l'activité sera chargé aux non-résidents.

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- Carte de crédit
- Argent comptant
- Carte de débit
- Chèque (Le chèque doit être émis à l'ordre de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. Des frais de 25 \$ seront facturés pour les chèques sans fonds).

Des frais de retard de 20 \$ seront appliqués pour toute inscription faite après la date limite.

Aucune inscription après la première semaine de cours.

RABAIS DE 25%

Un rabais s'applique lorsque vous inscrivez plus d'une personne de la même famille résidant à la même adresse ou lorsque vous inscrivez une même personne à plus d'une activité. Débouchez les frais d'inscription les plus élevés et obtenez un rabais de 25 % sur les frais d'inscription à toutes les activités subséquentes. **Ne s'applique pas aux non-résidents ni aux activités d'un jour.**

REÇUS ET RELEVÉS 24

Les reçus pour l'inscription d'un enfant de moins de 16 ans à des activités physiques ou artistiques et les relevés 24 pour le camp de jour sont disponibles en ligne via votre compte Sport-Plus. Pour visualiser et imprimer ces documents qui pourraient vous donner droit à des crédits d'impôt, vous devez avoir fourni un numéro d'assurance sociale valide.



ACTIVITÉS JEUNESSE

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

Sportball, L'ABC du sport | Par Sportball Rive-Nord

COURS D'ESSAI GRATUIT LE 7 AVRIL.

Inscription obligatoire, détails sur le site de la municipalité.

Cours offrant une grande variété de programmes multisports conçus pour enseigner aux enfants les habiletés motrices dont ils ont besoin pour participer activement au jeu, entre autres, l'équilibre, l'endurance, la force, la synchronisation et la coordination.

16 à 26 mois (avec parent)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Samedi, 9 h à 9 h 45	6 semaines	95 \$
2 à 3 ans (avec parent)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Samedi, 10 h à 10 h 45	6 semaines	95 \$
4 à 6 ans (sans parent)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Samedi, 11 h à 12 h	6 semaines	95 \$

Gardien averti | Professeure : France Joannette

Ce cours de huit heures présente les techniques de secourisme de base et les compétences nécessaires pour prendre soin des enfants. Il s'adresse aux jeunes de 11 à 15 ans. Les participants apprennent à s'occuper d'enfants plus jeunes qu'eux, à prévenir les urgences et à y répondre. Le coût comprend la formation, le manuel et la trousse de premiers soins. Apportez votre lunch.

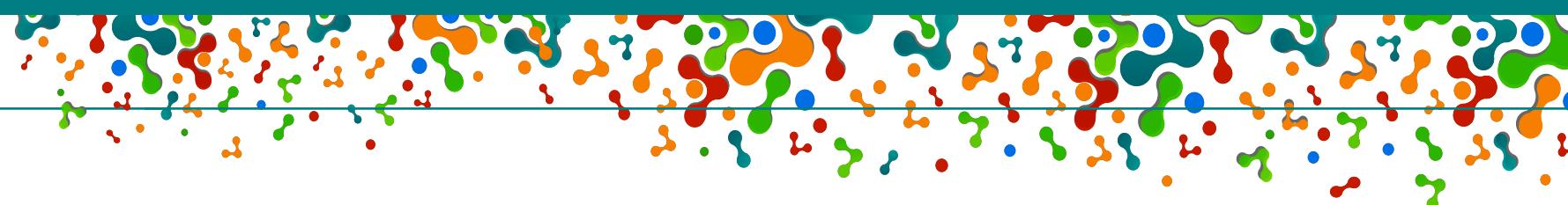
11 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Samedi, 5 mai, 8 h 30 à 16 h 30	8 heures	45 \$
-------------	-----------------------------	---------------------------------	----------	-------

SESSION D'ÉTÉ ET CAMP DE JOUR

Surveillez l'édition estivale du bulletin municipal qui paraîtra en mai pour tous les détails relativement au camp de jour 2018, aux activités de loisirs et aux événements qui vous seront offerts cet été.

Le site Internet de la Municipalité présente également une foule de renseignements pertinents. Rendez-vous à la section Loisirs.





ACTIVITÉS MULTIÂGES

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Cardio Jogging – initiation Cardio Plein-Air				
Jogger, ça semble si simple! Contrairement à ce que trop de gens croient, la course à pied requiert un certain encadrement, un entraînement spécifique ainsi qu'une bonne technique. Afin de minimiser le risque de blessures et de maximiser la progression des coureurs, Cardio plein Air a conçu le programme Cardio Jogging. C'est un entraînement progressif avec intervalles chaque semaine pour assurer une progression constante et motivante, sous l'oeil avisé d'un entraîneur certifié qui corrige et conseille chaque participant.				
15 ans et +	LIEU DE DÉPART : PARC JACQUES-PAQUIN	Jeudi, 19 h à 20 h	8 semaines	70 \$
Yoga Professeure : Sophie Tchang				
À l'aide d'exercices de posture et de respiration, développez votre souplesse et maintenez la forme physique tout en libérant vos tensions.				
15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Lundi, 20 h à 21 h 30	8 semaines	50 \$
15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Mercredi, 13 h 30 à 15 h	8 semaines	50 \$
15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Vendredi, 13 h à 14 h 30	8 semaines	50 \$
Pilates Professeure : Gabrielle Danvoye				
La méthode d'entraînement Pilates privilégie une approche douce et globale qui vous permettra de renforcer vos muscles, d'améliorer votre flexibilité et votre posture tout en réduisant votre niveau de stress. Par le biais de ce cours, vous apprendrez aussi à mieux connaître votre corps. Les exercices proposés pourraient également vous aider à soulager certaines douleurs.				
15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Mardi, 19 h à 20 h	8 semaines	50 \$
15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Mardi, 20 h à 21 h	8 semaines	50 \$
Pilates et étirements Professeure : Gabrielle Danvoye				
Une combinaison d'étirements et d'entraînement de Pilates.				
15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Jeudi, 11 h à 12 h	8 semaines	50 \$
SUP fitness École WhatSUP				
Le studio SUP (stand up paddle) fitness est la nouvelle activité par excellence pour s'entraîner tout en s'amusant. En recréant l'effet d'une planche sur l'eau, nous travaillons le cardio, la force musculaire et l'équilibre. Avec le studio SUP fitness, vous obtenez un entraînement complet hors du commun. Le cours sera adapté sous la formule parent-ado. Chaque duo profitera en alternance d'exercices sur planche et sur matelas.				
15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Lundi, 19 h à 20 h	8 semaines	60 \$
Ado/parent 10 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Lundi, 18 h à 19 h	8 semaines	45 \$ / participant

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Mise en forme Professeure : Sophie Chang				
Entraînement cardio-vasculaire et musculaire avec intervalles de step.				
15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Jeudi, 20 h à 21 h 30	8 semaines	50 \$
Zumba® fitness Professeure : Josée Lusignan				
Entraînez-vous sur des rythmes latins et faites partie de la vague exotique en conditionnement physique. Venez faire la fête durant cette séance de remise en forme !				
15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Lundi, 20 h à 21 h	8 semaines	50 \$
15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mercredi, 19 h à 20 h	8 semaines	50 \$
ACTIVITÉS 50 ANS ET PLUS				
Mise en forme Professeure : Sophie Tchang				
Adapté au besoin des personnes âgées de 50 ans et plus, ce cours offre une variété d'exercices qui sauront vous plaire. Étirements, aérobic, tonus... voici une combinaison gagnante pour se remettre en forme.				
50 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Mardi, 14 h 30 à 15 h 30	8 semaines	50 \$
50 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Vendredi, 12 h à 13 h	8 semaines	50 \$
Zumba® Gold Professeure : Josée Lusignan				
Entraînez-vous sur des rythmes latins et faites partie de la vague exotique en conditionnement physique. Venez faire la fête durant cette séance de remise en forme!				
50 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Lundi, 19 h à 20 h	8 semaines	50 \$
Yoga pour aînés Professeure : Claire Dupont				
Le yoga adapté aux aînés propose des postures classiques, au sol ou sur chaise de manière sûre et sécuritaire. La pratique du yoga permet d'augmenter la vitalité, tout en améliorant le bien-être, la posture et l'équilibre				
65 ans et +	SALLE MUNICIPALE	Mardi, 9 h 30 à 10 h 30	8 semaines	50 \$

SAINT-JOSEPH-DU-LAC SE MET AU DEFI INSCRIVEZ-VOUS!

Mettez-vous aussi votre santé en priorité! Inscription jusqu'au 31 mars au www.defisante.ca.

Le Défi Santé, c'est poser des gestes simples pendant tout le mois d'avril, pour atteindre 3 objectifs :

Ces 3 objectifs représentent des habitudes de vie gagnantes qui favorisent une meilleure santé physique et mentale et qui contribuent à prévenir certaines maladies chroniques, dont le **diabète et les maladies du cœur**.

Pour l'occasion, la municipalité vous propose une semaine complète d'activités gratuites à essayer. Du 9 au 14 avril, rendez-vous à l'une ou plusieurs de ces activités : bienvenue à tous, enfants, ados, adultes, aînés, les cours seront adaptés à la clientèle présente. Aucune inscription requise. Apportez votre matériel/équipement (tapis, bâton, raquette, etc.)



DATE	ACTIVITÉ	CLIENTÈLE	HEURE	ENDROIT
Lundi 9 avril	Yoga	Tous	20 h à 21 h	Ecole du Grand-Pommier
Mardi 10 avril	Mise en forme	50 ans et +	14 h 30 à 15 h 30	Pavillon Jean-Claude-Brunet
Mardi 10 avril	Pilates	Tous	19 h à 20 h	Ecole du Grand-Pommier
Mardi 10 avril	Cosom libre	15 ans et plus	20 h 15 à 22 h	Ecole du Grand-Pommier
Mercredi 11 avril	Zumba fitness	Tous	19 h à 20 h	Ecole Rose-des-Vents
Mercredi 11 avril	Badminton libre	Tous	20 h 15 à 22 h 15	Ecole Rose-des-Vents
Jeudi 12 avril	Mise en forme	Tous	20 h 15 à 21 h 15	Ecole Rose-des-Vents
Vendredi 13 avril	Multi-activités	6 à 12 ans	18 h 30 à 20 h	Ecole Rose-des-Vents
Samedi 14 avril	Activités libres aucun animateur professeur Utilisez le matériel à votre disposition : tapis, ballon, barreaux, etc.	0-6 ans accompagné d'un adulte 4-9 ans accompagné d'un adulte	9 h à 10 h 30 10 h 30 à 12 h	Ecole Rose-des-Vents

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA JEUNESSE – SPORTIVE ET CULTURELLE

Des jeunes artistes et sportifs talentueux, il y en a beaucoup à Saint-Joseph-du-Lac.

Afin de reconnaître le talent des jeunes athlètes, mais aussi des jeunes artistes de Saint-Joseph-du-Lac qui se démarquent dans leur discipline, la Municipalité a mis en place, il y a quelques années, une Politique d'aide financière à la jeunesse – Sportive et culturelle.

Cette dernière se veut un moyen de soutenir financièrement ces jeunes dans la poursuite de leurs activités et plus particulièrement lors de participation à des activités de représentation, à des compétitions ou à des événements à caractère régional, provincial ou international.

Dépendamment du niveau de compétition dans lequel l'athlète ou l'artiste fait sa demande, un montant d'aide financière d'un maximum de 600 \$ pourrait lui être accordé.

Pour plus de renseignements sur la politique et sur la procédure à suivre pour effectuer une demande d'aide financière, communiquer avec le Service des loisirs, de la culture et du tourisme au 450 623-1072 poste 4.



SUGGESTION DE LECTURE POUR VOS ADOS

CHRONIQUES POST-APOCALYPTIQUES D'UNE ENFANT SAGE

Annie Bacon



Astride est une adolescente de treize ans d'un naturel réservé. À la suite d'un cataclysme déclenché par des scientifiques, elle se retrouve seule, sans parents ni amis. La jeune fille se réfugie dans le seul endroit qu'elle juge sécuritaire : la bibliothèque du quartier. Pour combler ses besoins primaires, elle s'approvisionne dans les commerces avoisinants et découvre que d'autres ont survécu et que, la nourriture se faisant de plus en plus rare, les actes de violences vont se multiplier.

JE TE HAIS PASSIONNÉMENT

Sara Wolf

Isis Blake, une jeune fille de 17 ans, fait sa rentrée dans un nouveau lycée. Elle s'est fixé des objectifs : ne pas tomber amoureuse, cacher aux autres élèves qu'elle est une ancienne obèse et rester discrète. Mais tout ne se passe pas comme prévu et elle déclare la guerre à Jack Hunter en lui envoyant son poing dans la figure.



COLLECTION FRISSES

La collection qui a captivé toute une génération est de retour. Réédités et mis à jour, les romans de cette collection feront certainement frissonner d'effroi vos adolescents!

À NE PAS MANQUER : YVON BOUTIN CONTEUR

Le vendredi 18 mai à 19 h
Inscription à la bibliothèque

Originaire de l'Abitibi, pays au ventre d'or et à la peau hérissée d'épinettes noires, Yvon Boutin habite et travaille dans les Laurentides depuis 1994.

DEPUIS 2004... IL RACONTE!

Au-delà d'un simple divertissement, assister à un spectacle permet à ceux qui prêtent l'oreille, de laisser les mots entrer en eux, passer par leur coeur, chatouiller la rate et donner à leurs pieds le goût de prendre racine dans le moment! Osez vous permettre ce temps d'arrêt pour voir ce qui pourrait germer en vous!

LES ACTIVITÉS DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Inscription obligatoire 450 623-7833

L'HEURE DU CONTE

Activité conçue pour faire découvrir le goût de la lecture aux enfants de 3 à 6 ans.

Prochaines dates :

14 avril, 12 mai à 9 h 15

CLUBS DE LECTURE

JEUNES – 8 À 11 ANS

Venez écouter des extraits de livres afin de découvrir de nouveaux romans.

Prochaines dates :

4 avril, 2 mai à 18 h 15

ADOS – 12 À 17 ANS

Tu aimes la lecture? Tu aimes les défis littéraires? Ce club est pour toi!

Prochaines dates :

26 mars, 30 avril, 28 mai à 18 h 15

NOUVEAUTÉ! PRÊT DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Il est maintenant possible d'emprunter des jeux de société à la bibliothèque municipale. Le prêt est d'une durée de 3 semaines, non renouvelable. Limite d'un jeu par abonné adulte. Voilà une chance de faire de belles découvertes!

INONDATIONS : LA MUNICIPALITÉ PRÊTE À TOUTE ÉVENTUALITÉ

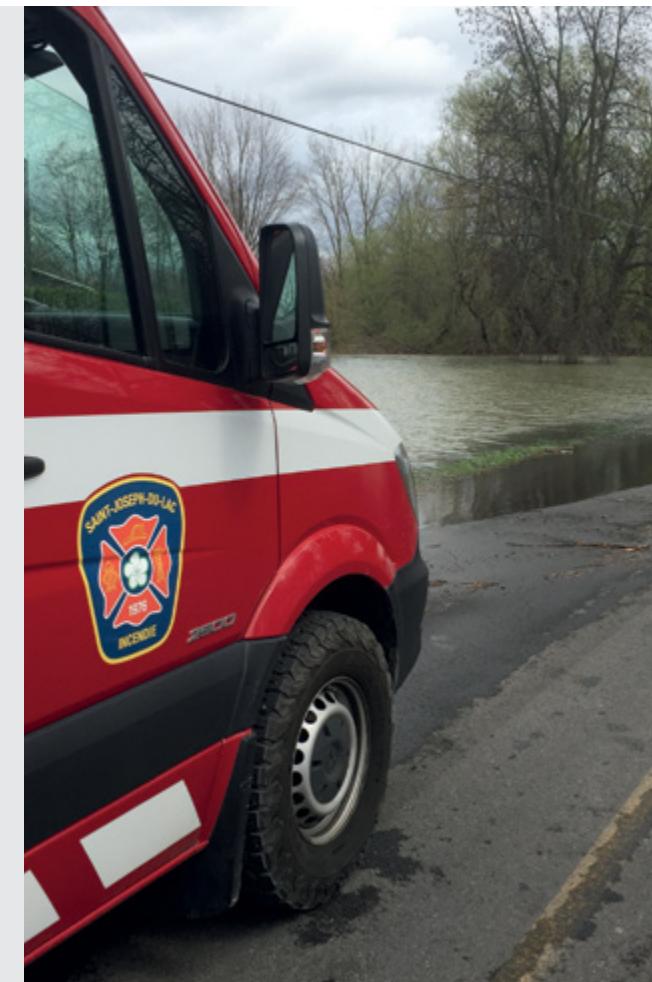
Le dégel printanier peut apporter son lot de complications. En effet, en raison de la crue des eaux du lac des Deux-Montagnes et des autres cours d'eau qui l'alimentent, les risques d'inondations augmentent, particulièrement sur le territoire assujetti à des zones inondables situé au sud du chemin d'Oka à Saint-Joseph-du-Lac.

C'est pourquoi, dès février, le comité de sécurité publique – composé d'élus et d'employés municipaux des Services de sécurité incendie et des travaux publics – surveille de près l'évolution du niveau d'eau du lac des Deux-Montagnes. Les services municipaux commencent dès lors à s'activer sur le terrain : recensement quotidien de l'eau, nettoyage des fossés, rondes d'observation; tout est mis en oeuvre pour assurer un suivi constant de la situation. De plus, un contact régulier est maintenu avec le Ministère de la sécurité civile.

Selon l'évolution de la situation, la Municipalité peut déployer son plan de sécurité civile, dans l'objectif d'assurer la sécurité de la population et la protection des biens. Ce plan comporte divers degrés d'action selon la gravité de la situation.

Suivre le niveau du lac des Deux-Montagnes :

Dans la section Sécurité incendie du site internet de la Municipalité



SAUVETAGE HORS ROUTE

Depuis l'acquisition l'automne dernier d'un véhicule tout-terrain, le Service de sécurité incendie a déjà pu mener quelques opérations de sauvetage terrestre et plus particulièrement des évacuations médicales, et ce, plus rapidement et aisément.

MESURES À PRENDRE LORS D'INONDATIONS

Afin de prévenir le plus possible l'infiltration d'eau dans votre résidence, nous vous invitons à consulter la documentation répertoriée sur le site de la Municipalité : www.sjdl.qc.ca > Services municipaux > Sécurité incendie > Mesures à prendre lors d'inondations.

DEMEUREZ INFORMÉ!

Page Facebook :
facebook.com/SaintJosephduLac

Site internet :
www.sjdl.qc.ca

Panneau d'affichage électronique :

Situé à l'angle de l'autoroute 640 et de la rue Laviolette, le panneau est dédié aux urgences lorsque nécessaire.

Système d'appels automatisés d'urgence :

Dans de rares cas, la Municipalité peut effectuer des appels automatisés ciblés. Pour recevoir ces appels, il faut vous inscrire au portail : www.sjdl.qc.ca > Services en ligne > Système d'appels automatisés d'urgence.

MESSAGES MUNICIPAUX

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Vendredi de Pâques

30 mars 2018

Lundi de Pâques

2 avril 2018

Journée nationale des patriotes

Lundi 21 mai 2018

Fête nationale du Québec

Lundi 25 juin 2018

Fête du Canada

Lundi 2 juillet 2018

Vacances estivales (semaines de la construction)

Du lundi 23 juillet au vendredi 3 août 2018

Pour toute urgence durant ces congés, communiquez avec la Régie de police du lac des Deux-Montagnes au **450 473-4686 ou au 450 974-5300**.

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Les dates d'échéance pour acquitter les 2^e et 3^e versements de vos taxes municipales sont les suivantes :

2^e versement : 13 mai

3^e versement : 13 juillet

LA MUNICIPALITÉ SUR INSTAGRAM!

La Municipalité ajoute une corde à son arc communicationnel en étant désormais présente sur le réseau social Instagram.

Suivez-nous : municipalitesjdl

AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE

De nouveau, Saint-Joseph-du-Lac participera au mouvement du mois de la jonquille, mis de l'avant par la Société canadienne du cancer (SCC), dans l'objectif de soutenir les Québécoises et les Québécois qui luttent contre ce fléau.

Afin de démontrer son engagement de façon concrète, la Municipalité fera l'achat d'une centaine de jonquilles, lesquelles orneront la réception de l'Hôtel de ville durant le mois d'avril.

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

Dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole, qui se déroulera du 16 au 20 avril 2018, la Municipalité tient à remercier chaque personne qui s'engage de façon positive auprès de la communauté joséphoise et de la région.

Par ailleurs, toute personne désireuse de donner du temps et de l'énergie à autrui est priée de se manifester auprès de la Municipalité en écrivant à l'adresse info@sjdl.qc.ca.

Merci Mourad!

Après 30 ans d'engagement continu à titre de président et d'entraîneur du club de soccer Les Phénix, Mourad Tamimount a décidé de prendre une retraite bien méritée. Afin de souligner sa participation incontestable à la vitalité de notre Municipalité, le conseil municipal lui a rendu hommage lors de la séance du 5 février dernier.



PLACE À LA COLLECTIVITÉ

MATINÉES MÈRES-ENFANTS DEUX-MONTAGNES

Les Matinées mères-enfants Deux-Montagnes est un groupe de mamans qui se rencontrent chaque semaine pour une petite pause bien méritée. L'organisme organise toutes sortes d'activités où les mamans peuvent participer accompagnées de leur poupon. Une halte-garderie est offerte pour les enfants de 9 mois à 5 ans afin qu'ils s'amusent et socialisent.

À venir :

23 MARS: Fabrication de chocolats de Pâques

INFORMATION : 514 473-6593 ou matineesme@gmail.com

COMITÉ D'AIDE ALIMENTAIRE DES PATRIOTES (CAAP) DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Le Comité d'aide alimentaire des Patriotes est à la recherche de personnes ayant de bonnes idées et un peu de temps à offrir pour former un comité financement! Vous êtes motivés et avez envie de nous aider à accomplir notre mission? Communiquez avec le Comité par téléphone au numéro ci-dessous pour obtenir plus de détails et de renseignements!

INFORMATION : 450 472-9469

COOPÉRATIVE RÉGIONALE DE SOLIDARITÉ-SANTÉ DE SAINT-PLACIDE

Du nouveau au sein du conseil d'administration de la Coopérative Régionale de Solidarité-Santé de Saint-Placide : Monsieur Lagier a gracieusement cédé son poste de président à Madame Ghislaine Tessier.

Depuis un an et demi, Madame Tessier, infirmière de formation qui a oeuvré plusieurs années dans le réseau de la santé, siège au conseil où elle est très active dans la mise en place des services maintenant dispensés à la coopérative. Monsieur Lagier, de son côté, est à la source de l'aventure-coopérative qu'il a mené contre vents et marrées depuis et avant sa création en 2015. Nous reconnaissons sa grande implication, les heures qu'il a consacrées à la direction du conseil et de la coopérative elle-même.

Bien sûr, nous serions heureux d'offrir les services d'un médecin à nos citoyens. Nous essayons d'intéresser un médecin de la GMF Montée La Baie à venir donner quelques heures/semaine à Saint-Placide et nous espérons être entendus; il s'agirait d'un judicieux partage des précieuses ressources du corps médical.

En attendant, nous offrons des services de prélèvements biologiques, de soins de pieds, de massothérapie et d'expertise psychosociale... le tout à des prix compétitifs.

Prélèvements biologiques 514-779-0155

Soins de pieds 450-562-9718

Massothérapie 514-296-0132

Service psychosocial 450-412-0687

Tous ces services sont offerts au 77, 2^e avenue Saint-Placide (à côté de l'église).

INFORMATION :
450 412-0687 | coopsantesaintplacide@gmail.com | 77, 2^e av. Saint-Placide



CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Carte de membre annuelle disponible au coût de 5 \$.

À venir :

5 AVRIL : Dîner des sucres à la Cabane à sucre Lalonde (12 h)

22 AVRIL : Whist militaire à la salle municipale (13 h 30)

17 MAI : Fin des activités du jeudi / reprise en septembre

26 MAI : Soirée dansante à la salle municipale (19 h)

9 AOÛT : Activité de plein air

INFORMATION : 450 735-3400

ASSOCIATION DE SOCCER LES PHENIX

L'Association de soccer Les Phenix accueille les petits joueurs nés en 2013 ou avant. Pour toute information sur le coût d'inscription, les modalités ou encore les niveaux de jeu, communiquez avec l'organisme par courriel à l'adresse phenix.sjdl@gmail.com

INFORMATION : phenix.sjdl@gmail.com

CENTRE MARIE-ÈVE

(232, rue Fére, Saint-Eustache)

Le Centre Marie Eve vient en aide aux mamans vivant des difficultés durant la grossesse et après la naissance de leurs bébés. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles afin de nous aider à mieux accomplir notre mission, soit celle d'offrir un soutien matériel et/ou psychologique à de jeunes mamans dans le besoin.

INFORMATION :
450 491-1494 | centremarieeve.ca

CERCLE DE FERMIÈRES DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Expo-vente les 27, 28 et 29 avril au Pavillon Jean-Claude-Brunet situé au parc Paul-Yvon-Lauzon.

Cette vente présentera divers objets et accessoires faits à la main par des artisanas de votre communauté.

Les réunions mensuelles se tiennent tous les 2^e mercredi de chaque mois à 19 h à la salle municipale située au 1110 chemin Principal.

Nous offrons aussi divers ateliers (tricot, tissage, bricolage, courtepoinette, etc.).

INFORMATION : Linda Verreault 450-473-4326 ou lverreault62@gmail.com

LES JARDINS SOLIDAIRES

Depuis près de cinq ans, Jardins solidaires recueille les fruits et légumes déclassés d'entreprises agricoles donatrices et cultive quelques parcelles afin de remettre ce qui est récupéré et récolté à des gens dans le besoin de la région. Nous travaillons en collaboration avec le Comité d'aide alimentaire des Patriotes. Chaque année, nous organisons différentes activités, notamment afin d'assurer l'entretien de nos parcelles. Petits et grands sont toujours les bienvenus pour se joindre à nous! Si vous êtes intéressés, vous pouvez suivre notre page facebook où toutes nos activités sont annoncées.

INFORMATION : www.facebook.com/jardinssolidaires ou sandrine.cjoannin@gmail.com

COMITÉ D'ACTION SOCIALE DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

(Presbytère : 1 028 A, chemin Principal)

Le Comité d'action sociale est à la recherche de nouveaux bénévoles pour l'aider à accomplir sa mission qui consiste à venir en aide aux Joséphois et Joséphaises dans le besoin.

Les activités à venir:

- Assemblée générale annuelle** : mercredi 21 mars à 19 h au 1028A, chemin Principal
- Bazar** : 31 août, 1^{er} et 2 septembre
- Vente d'articles usagers et de vêtements** : les vendredis de 9 h à 15 h
- Distribution de paniers de nourriture** : communiquez avec l'organisme.

INFORMATION : 450 473-2440

CENTRE D'AIDE AUX PERSONNES TRAUMATISÉES CRÂNIENNES ET HANDICAPÉES PHYSIQUE DES LAURENTIDES

C'est une grande année pour le CAPTCHPL, nous fêtons notre vingtième anniversaire. Donc, le 29 septembre 2017, nous nous sommes réunis au Golf les Quatre Domaines de Mirabel. Nous étions près de cent trente-cinq personnes, l'équipe du CAPTCHPL avec ses membres, bénévoles et partenaires. On voit qu'avec la croissance qu'a connue l'organisme en 20 ans, il a toujours sa raison d'être auprès de la population des Laurentides. Si vous êtes une personne traumatisée crânienne ou un proche, vous pouvez nous rejoindre au 1 888 431-3437.

Pour nous joindre

HÔTEL DE VILLE

1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

📞 450 623-1072 📞 450 623-2889

Urbanisme : poste 1

Travaux publics et sécurité incendie : poste 2

Taxation : poste 3

Loisirs : poste 4

✉️ info@sjdl.qc.ca | www.sjdl.qc.ca

facebook.com/saintjosephdulac

@municipalitesjdl

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h – 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

URGENCES-VOIRIE, AQUEDUC ET ÉGOUT

(en dehors des heures d'ouverture)

📞 450 974-5300

PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET

71, rue Clément, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

📞 450 473-4282

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

70, montée du Village, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

📞 450 623-7833

✉️ biblio@sjdl.qc.ca

Horaire régulier

Lundi : Fermé

Mardi : 9 h à 20 h

Mercredi : 9 h à 16 h

Jeudi : 9 h à 20 h

Vendredi : 9 h à 16 h

Samedi : 9 h à 15 h

Dimanche : Fermé

Horaire d'été

Lundi : Fermé

Mardi : 13 h à 20 h

Mercredi : 13 h à 16 h

Jeudi : 13 h à 20 h

Vendredi : 13 h à 16 h

Samedi : 9 h à 15 h

Dimanche : Fermé

RÉGIE DE POLICE

📞 450 473-4686

URGENCE

📞 9-1-1

Le bulletin municipal de Saint-Joseph-du-Lac est publié quatre fois par année et est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

RÉDACTION : Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac

RÉALISATION : Atelier Expresso

IMPRESSION : Services Graphiques Deux-Montagnes

TIRAGE : 3 000 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec



100%



Energie



EcoLogo®



FSC
www.fsc.org

Le marquage de la
papeterie est responsable

Entièrement recyclable, ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Print, un papier recyclé contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie renouvelable, le biogaz, certifié EcoLogo, Procédé sans chlore et FSC®.